

Journal d'ESTAVAYER

JOURNAL OFFICIEL DE LA COMMUNE D'ESTAVAYER



Edito

Chères habitantes, chers habitants,

Nous voilà déjà aux portes de l'hiver, les fêtes approchent, l'année touche à sa fin, il est l'heure de faire le bilan de notre 3e année d'existence.

En 2019, notre législatif s'est prononcé sur 17 crédits d'investissement pour un montant total de plus de CHF 5'000'000.-. Parallèlement à ceci, des travaux sont en cours, d'autres sont réalisés. En voici quelques exemples :

Les travaux de la salle de sport et l'accueil extra-scolaire de Murist avancent bien et les délais sont tenus. Nous pourrions mettre ces locaux à disposition de nos élèves et de la population à partir d'août 2020. Le chantier de la nouvelle école du Sacré-Cœur est lui aussi en accord avec les délais prévus, ce bâtiment sera opérationnel pour la rentrée 2021. Des travaux routiers, arrêts de bus et trottoirs sont terminés à Rueyres-les-Prés, la rénovation des sanitaires de la Plage communale ainsi que du filtre s'est également terminée cette année pour n'en citer que quelques-uns.

A l'approche des fêtes de fin d'année, ma reconnaissance et mes sincères remerciements vont à notre personnel communal, aux Conseillères et Conseillers généraux, à mes collègues du Conseil communal et à vous toutes et tous Chères Habitantes et Habitants de notre belle Commune d'Estavayer.

Pour terminer, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour 2020. Que cette nouvelle année soit pour vous l'année de toutes les réussites, et de toutes les joies.

Et selon la formule consacrée : Bonne et heureuse Année et surtout bonne santé !

André Losey, Syndic

SOMMAIRE

p. 2-3

INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Accueil des nouveaux citoyens
- Bravo aux apprentis
- Tour de romandie

p. 4-5

CONSEIL GÉNÉRAL

p. 6-9

PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL

INFORMATIONS DIVERSES

- Service de l'édilité
- Service des eaux

p. 10-13

SPORTS ET JEUNESSE

ESTASYMPA

p. 14-15

POLICE, CULTURE ET TOURISME

p. 16

MOBILITE



Une administration communale à votre service

L'administration communale de la Commune d'Estavayer se situe à Estavayer-le-Lac
Rue de l'Hôtel de Ville 11
Bâtiment dit de La Grenette

Elle abrite la majorité des activités administratives de la Commune :

- Contrôle des habitants, réception ;
- Police communale ;
- Secrétariat général ;
- Ressources humaines ;
- Comptabilité, finances, impôts ;
- Service de l'environnement ;
- Service du territoire ;
- Secrétariat des écoles.

Horaires :

- de 08h30 à 11h30 et 14h00 à 16h30, le jeudi jusqu'à 19h00

Les bureaux de l'Administration communale seront fermés au public (guichet et téléphone) entre Noël et Nouvel An, soit du lundi 23 décembre à 16h30 au jeudi matin 6 janvier 2020 à 08h30.

Numéro de téléphone principal de l'administration communale :
026 664 80 00

Adresse électronique :
commune@estavayer.ch

Les coordonnées détaillées de chaque service et secteur sont disponibles sur notre site internet :
www.estavayer.ch

Plusieurs autres prestations fournies par la Commune sont proposées de manière décentralisée, dans d'autres bâtiments: Défense incendie, Eau potable, Eaux usées, Edilité, Crèche, Office des curatelles, Musée, Sport, Jeunesse, Estasympa, Accueil extra-scolaire, etc.

Invitation le samedi 25 janvier

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS, NATURALISÉS & MÉRITE SPORTIF

Comme chaque année, le Conseil communal est heureux d'inviter les nouveaux habitants arrivés durant l'année dernière ainsi que les personnes qui ont obtenu leur naturalisation à une présentation de la Commune qui aura lieu à la Prillaz le samedi 25 janvier 2020. Une invitation officielle leur parviendra en début d'année.

Cette année, le Conseil communal profitera de cette occasion pour procéder à la remise des prix aux meilleurs sportifs de la Commune. A ce sujet, nous rappelons aux sociétés de nous annoncer sans tarder si un ou plusieurs de leurs membres ont remporté un titre de Champion suisse ou une distinction supérieure lors d'un championnat européen ou mondial. Merci de faire parvenir vos annonces par mail à commune@estavayer.ch d'ici au 31 décembre.

Commune formatrice

SUCCÈS POUR NOS APPRENTIS

Au mois de juillet 2019, trois de nos apprentis ont terminé avec succès leur apprentissage. Nous tenons par ces quelques lignes à les féliciter pour leur engagement, leur travail, leur motivation et surtout leur réussite.

A droite sur la photo, vous pouvez voir Esteban Regueiro, au milieu Audrey Meylan et à gauche Fekrije Gashi. Tous les trois ont brillamment obtenu leur CFC d'employé de commerce. Au second rang, nous retrouvons une partie de leurs formatrices, à qui nous adressons un grand merci pour le suivi et la qualité du travail accompli.

Un apprentissage est une belle porte vers l'avenir, nous souhaitons à ces trois jeunes une bonne continuation et de belles découvertes.

La Commune d'Estavayer met un point d'honneur à l'instruction des jeunes. Dans ce cadre, elle forme actuellement 2 employés de commerce répartis dans différents services, 4 assistants socio-éducatifs entre la crèche et l'accueil extrascolaire et 2 agents d'exploitation à la voirie. Nous accueillons aussi deux stagiaires à la crèche, une à l'accueil extrascolaire et un à l'animation jeunesse.





Vendredi 1er mai 2020

ÉTAPE EN BOUCLES DU TOUR DE ROMANDIE

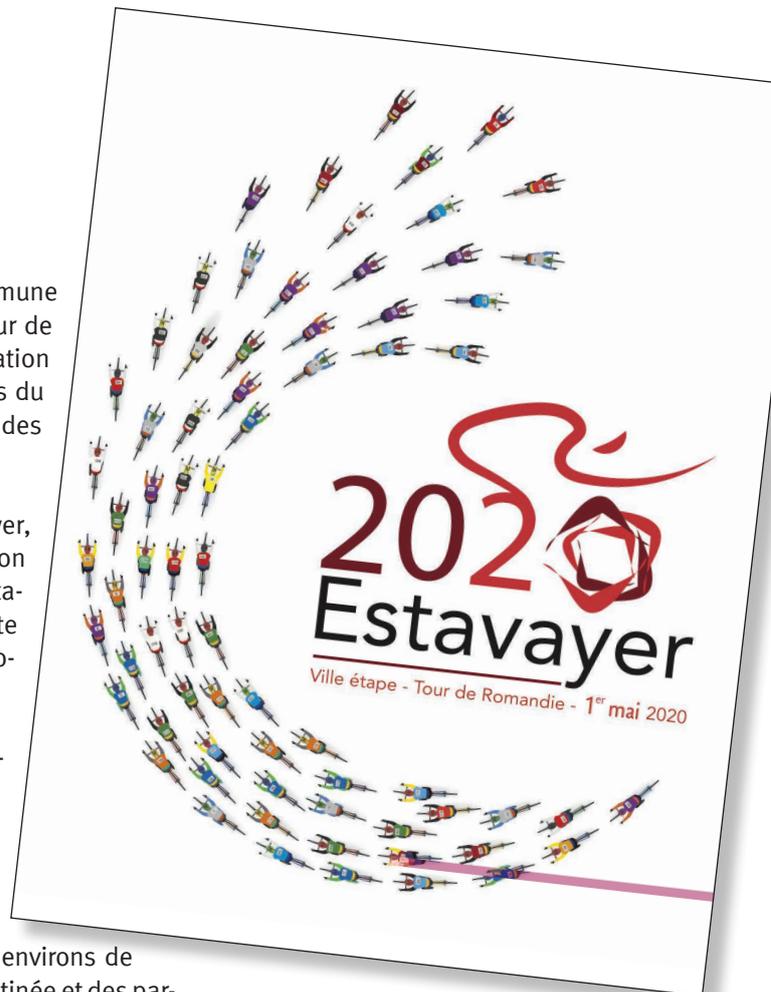
C'est avec un immense plaisir que nous vous annonçons que la Commune d'Estavayer a obtenu l'organisation d'une étape en boucles du Tour de Romandie qui aura lieu le vendredi 1er mai 2020. Cette manifestation sportive n'a plus à démontrer sa grande notoriété, tant les médias du monde entier retransmettent chaque année de magnifiques images des différentes étapes qui font découvrir notre splendide pays romand.

Le comité d'organisation, en accord avec la Commune d'Estavayer, met tout en œuvre pour que cette manifestation se déroule de façon optimale pour les sportifs, leurs accompagnants et tous les spectateurs. Toute la région de la Broye sera touchée par cette grande fête du cyclisme et le comité se doit de saisir cette opportunité pour promouvoir notre belle région.

Le vendredi 1er mai, la circulation sera fortement perturbée à Estavayer ainsi que sur le parcours du tour. Le comité, en accord avec la Police cantonale, travaille pour faire cohabiter au mieux les coureurs et la population.

Le départ de cette course en boucles aura lieu à 13h10 depuis la Place de Chenaux et l'arrivée se fera à la Route de Tousvents aux environs de 17h30. Toute la zone autour de la Prillaz sera bouclée dès la fin de matinée et des parcours alternatifs seront proposés. Les entreprises de la place ont été avisées et des solutions seront mises en place afin que cette manifestation se passe pour le mieux.

Nous reviendrons plus en détails sur cette journée festive dans notre édition de mars.





Le Conseil général

Le Conseil général est appelé à se prononcer sur le projet de budget et la validation des comptes, les propositions d'investissements, l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, l'adoption de règlements et toutes autres compétences qui lui sont confiées. Les séances sont publiques. Il est composé de 60 membres élus, pour 5 ans par la population. Il se réunit 5 à 7 fois par année.

Séance du Conseil général du 18 septembre 2019

Cette séance a eu lieu dans la cantine devant l'Auberge communale de Bussy, sous la présidence de M. Pierre-Alain Joye, 55 Conseillers généraux étaient présents.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 27 mai 2019 à l'unanimité.
2. Pris acte des communications du Conseil communal.
3. Refusé le postulat déposé par M. Steve Pillonel, Conseiller général, en vue de stopper la minéralisation des surfaces et favoriser le végétal en milieu urbain par 7 oui, 43 non et 5 abstentions ainsi que ce dernier modifié par la proposition de Mme Elodie Calais en vue de stopper la minéralisation des surfaces et favoriser le végétal sur le territoire communal par 9 oui, 43 non et 3 abstentions.
4. Adopté le Règlement communal concernant l'accueil préscolaire par 52 oui, 0 non et 3 abstentions.
5. Adopté le Règlement communal concernant l'accueil extrascolaire (AES) par 54 oui, 0 non et 1 abstention.
6. Adopté le Règlement de la Commune d'Estavayer relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires scolaires par 27 oui, 27 non et 1 abstention, la voix du Président départageant en cas d'égalité des votes.
7. Adopté le Règlement de la Commune d'Estavayer sur les cimetières à l'unanimité.
8. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 202'000.- TTC pour la prolongation d'un trottoir le long de la Route de la Chavane à Rueyres-les-Prés à l'unanimité.
9. Octroyé un crédit d'étude de CHF 70'000.- TTC pour une étude relative à la sécurité des différents utilisateurs des routes communales par 51 oui, 2 non et 2 abstentions.
10. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 191'000.- TTC pour le remplacement de l'éclairage public et d'une conduite d'eau potable au Chemin de Travers à Forel à l'unanimité.
11. Octroyé un crédit-cadre d'investissement de CHF 500'000.- TTC pour des études et des travaux de renforcement des falaises et des murs d'enceinte propriétés de la Commune à l'unanimité.
12. Octroyé un crédit d'investissement de CHF 156'700.- TTC pour l'assainissement d'une partie des réseaux d'eau potable et d'évacuation des eaux usées au Chemin du Bel Air à Estavayer-le-Lac à l'unanimité.

Séance du Conseil général du 19 novembre 2019

Cette séance a eu lieu à la Grenette, sous la présidence de M. Pierre-Alain Joye, 51 Conseillers généraux étaient présents.

1. Approuvé le procès-verbal de la séance du 18 septembre 2019 à l'unanimité.
2. Pris acte de la communication du Conseil communal.
3. Elu M. Tom Bise, membre à la Commission financière pour la période administrative, à l'unanimité.
4. Elu M. Tom Bise, membre à la Commission des subsides pour la période administrative, à l'unanimité.
5. Approuvé la structure des autorités communales pour la législature 2021-2026 par 43 oui et 8 non.
6. Approuvé l'octroi d'un crédit d'investissement de CHF 784'000.- TTC pour l'aménagement d'un bassin de rétention et le remplacement de canalisations d'eaux claires et d'eaux usées à Murist par 49 oui et 2 abstentions.
7. Donné décharge au Conseil communal sur les commentaires transmis dans le cadre des investissements bouclés au 31 décembre 2018 à l'unanimité.
8. Divers.

Le 19 décembre 2019 a eu lieu la dernière séance de l'année. Les séances suivantes auront lieu les 23 janvier et 5 mars 2020 à la Prillaz. Nous rappelons que tous les procès-verbaux du Conseil général sont disponibles sur notre site Internet.

Changement au sein du Conseil général

M. Christophe Bloechle a quitté le Conseil général après 14 ans durant lesquels il a assumé la présidence du Législatif, a été membre et Président de nombreuses commissions, et surtout était le grand spécialiste des subsides communaux aux sociétés. Un grand merci pour tout. Il est remplacé au PLR par Tom Bise à qui nous souhaitons une cordiale bienvenue.

Afin de faire connaissance avec tous les Conseillers généraux, une présentation de 4 personnes selon tournus est faite lors de chaque tirage.



FRANÇOISE BARRAS Groupe Vernay

Née à Bienne et domiciliée à Forel, je suis mariée et j'ai 2 enfants adultes. J'ai fait une formation dans l'hôtellerie. J'aime le ski et la nature, le hockey sur glace et le skater hockey. Je suis présidente de l'Association Quo Vadis Vernay qui s'occupe principalement des aînées et aînés d'Autavaux-Forel-Montbrelloz et Les Planches.

Pourquoi je me suis présentée au Conseil général ?

Ayant été Conseillère communale dans la Commune de Vernay, dernière législature avant la fusion, il était important pour moi de poursuivre les travaux entrepris.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Une bonne fondue - Un chien - Les Bronzés font du ski - Bileuse et franche



MAURICE BOURQUI Parti socialiste (PS)

Je suis né à Estavayer en décembre 58. J'ai vécu à Murist et depuis 2001, je me suis établi à Estavayer-le-Lac. Je suis marié et papa de deux filles, Clémence et Julie. J'ai fait une formation de laitier, profession que j'ai exercée durant plusieurs années. Actuellement, je travaille comme responsable de la technique et de la sécurité du magasin Pfister à Etoy. Les balades dans la nature me ressourcent et j'aime faire des rencontres enrichissantes. Aimant chanter depuis plusieurs années, je suis membre du Chœur mixte St-Laurent (que je préside) et du Chant de Ville.

Pourquoi je me suis présenté au Conseil général ?

Membre du conseil général de l'ancienne Commune d'Estavayer-le-Lac, je tenais à poursuivre ce mandat et participer à la mise en œuvre de la nouvelle structure communale.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Rôti de porc à la broche - Un félin - Ce qui se rapporte à l'Histoire - Timide et perfectionniste



SONIA DREIER Parti de l'Union démocratique du Centre (UDC)

Je suis née à Berne il y a 57 ans. J'ai une fille Elodie, trois garçons, Kevin, Jérémy et Joël et un mari chéri. J'ai un job de masseuse thérapeutique et un hobby-job en même temps comme coach de Walking.

Pourquoi je me suis présentée au Conseil général ?

J'adore aider et m'exprimer.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

La glareyarde - Une panthère - Les 50 nuances de Christian Grey - Je ne sais pas dire non et je suis sociable et disponible



MARIE-THÉRÈSE VILLADONIGA Groupe Bussy-Morens-Rueyres (BMR)

Je suis née en Espagne. Je suis mariée et j'ai deux enfants. Je travaille comme assistante RH et mes hobbies sont la marche et le théâtre.

Pourquoi je me suis présentée au Conseil général ?

En tant que membre de l'exécutif de la Commune de Rueyres, j'estimais que la continuité au législatif de la nouvelle Commune était un besoin pour nos villages fusionnés.

Si j'étais un plat, un animal, un film ou un livre, un défaut et une qualité ?

Des pâtes maison - Un chien - Central Park de Guillaume Musso - Impulsive et empathique



Aménagement du territoire - secteur Estavayer-le-Lac

Le Plan d'aménagement local (PAL)

Le Plan d'aménagement local (PAL) secteur Estavayer-le-Lac en vigueur a été approuvé en 1998. Depuis, de nombreuses modifications sont intervenues au fil des projets à incidences territoriales. Progressivement, le PAL est devenu un outil morcelé et complexe qui ne constituait plus une aide au développement communal. Par ailleurs, de nouveaux appareils réglementaires cantonaux (LATEC, ReLATEC, AIHC, Plan directeur cantonal) et fédéraux (LAT en particulier) sont entrés en vigueur. Les objectifs fondamentaux de l'aménagement du territoire n'étaient dès lors plus en adéquation avec le PAL, devenu obsolète.

Face à ce constat, et dans un contexte de croissance régionale dynamique, la Commune a pris la décision dès 2013 d'effectuer une révision générale du PAL. Par ailleurs, cette décision respecte également le cadre légal. En effet, le PAL est un outil définissant les besoins en zone à bâtir pour les quinze années suivantes. Parallèlement au travail de révision du PAL, de nombreux projets ont été élaborés. Ils se sont nourris des réflexions liées à la révision générale et ont alimenté en retour cet objet. Menés dans un contexte de croissance rapide, des projets de quartiers sont apparus au fil de l'élaboration du PAL. Dans la même logique, le territoire communal s'est progressivement modifié. Une première fusion avec la Commune de Font est intervenue en 2012. En janvier 2017, une fusion à 7 a constitué la Commune d'Estavayer.

Les études liées au PAL ont dévoilé une Commune aux grands potentiels. Le paysage régional particulier, le patrimoine d'exception, des réserves de zone à bâtir conséquentes, la proximité avec l'autoroute et la gare... le tout produit l'image d'une bourgade en mouvement, qui devient une ville – au sens statistique du terme. Ces constats ont mené à travailler sur une urbanisation vers l'intérieur, accompagnée d'une attention particulière sur les espaces publics et d'un souci de qualité de ces derniers. L'ensemble vise une lecture plus « urbaine » du développement communal, en mettant un fort accent sur les potentiels paysagers de la ville, ses parcs, ses espaces publics. La première phase de l'étude s'est attachée à élaborer une conception directrice qui présente une vision stratégique et générale du territoire. En se basant sur cette conception directrice, la Commune a pu construire un PAL solide et cohérent.

Forte de 6'000 habitants, la ville d'Estavayer-le-Lac pourrait compter quelque 4'100 âmes supplémentaires d'ici à 2035. C'est du moins la projection effectuée par la Commune d'Estavayer dans le cadre de la révision du Plan d'aménagement local (PAL) du secteur Estavayer-le-Lac. La mise à l'enquête de ce dossier, qui a fait l'objet d'une récente séance d'information publique à laquelle ont participé une centaine de citoyens, était initialement prévue le 15 novembre 2019. Pour des raisons de coordination des dossiers en cours dans le secteur d'Estavayer-le-Lac, le Service cantonal des constructions et de l'aménagement du territoire a demandé à la Commune de repousser à une date ultérieure la mise à l'enquête. Le dossier est mis à l'enquête publique du 6 décembre 2019 au 22 janvier 2020. Les urbanistes et des représentants de la Commune seront à disposition à la Salle de la Prillaz de 17h à 19h, les mardis 7 janvier et 14 janvier 2020.

Conception directrice





Plateau de la Gare

Les terrains du secteur en face de la gare appartiennent à cinq propriétaires industriels et privés. C'est également dans cette zone que se trouvent les bureaux de l'Office fédéral des routes (OFROU), qui est à l'étroit. Actuellement en partie en zone industrielle, ce secteur de 70'000 m² passera en zone centre à forte densité. En clair, il ne sera plus permis d'accueillir des industries. Le but est de développer des habitations et des activités de services. Ainsi, nous répondons clairement à la volonté de densifier les zones urbaines. L'objectif des autorités staviacoises est de détruire certains bâtiments existants et de créer un quartier pouvant accueillir environ 1'800 habitants.

Gare-Casino

Situé à proximité du Plateau de la Gare, le projet piloté par les Transports publics fribourgeois et la Commune s'étend de la gare routière jusqu'à la place du Casino sur 21'000 m². Toute cette zone deviendra une zone centre à forte densité pour y accueillir de l'habitat (une quinzaine d'immeubles), des commerces et des services. L'OFROU devrait s'installer dans le premier bâtiment qui sortira de terre en 2023.

Fontany

Le terrain d'environ 20 000 m² situé derrière l'entreprise ELSA et le Buffet de la gare, le long de la ligne CFF dans le secteur de Fontany, va aussi changer d'affectation en passant de zone industrielle à zone d'intérêt général. En clair, le site propriété d'ELSA sera désormais réservé aux bâtiments, équipements et espaces d'utilité publique au lieu d'entreprises.

Secteur Amarante

La zone partant de la salle polyvalente de l'Amarante jusqu'à la porte de ville des Dominicaines changera de statut pour devenir une zone centre. Ce quartier est constitué de nombreuses places de parc. Il a donc paru judicieux à la Commune de densifier ce secteur en permettant de construire des habitations, en proposant des activités de services (commerces par exemple) et en rationalisant le parcage des véhicules.

Pré du Château

Le terrain à bâtir d'environ 5'000 m² au pied du château de Chenaux est contesté. Rappelons qu'une association nommée « Le château de Chenaux de hier à demain » s'est constituée en 2017 pour inciter Estavayer à dézoner cette surface afin de préserver et de promouvoir l'édifice médiéval et ses alentours. La Commune a opté pour une solution afin de satisfaire tout le monde, en laissant aux propriétaires suffisamment de surface pour construire quelques maisons individuelles selon des conditions.



Eau potable

Informations

par Jean-Marc Joye, Chef de Secteur

Compteurs d'eau potable

Comme mentionné dans un précédent article (N°6 juin 2018), nous sommes en train de remplacer ou d'adapter tous nos systèmes de comptage par des appareils avec relevé à distance.

A ce jour, environ 30% de nos 2'615 compteurs sont opérationnels.

En début 2020, ce sont les habitants du village de Murist ainsi que d'un ou deux quartiers d'Estavayer-le-Lac qui verront un collaborateur communal de notre secteur sonner à leur porte pour prendre rendez-vous afin de remplacer cet élément à nos frais.

Merci de leur réserver un bon accueil.

Vannes et bornes hydrantes

Nous aimerions vous rappeler que les bornes hydrantes et toutes les vannes sur les routes ou dans le terrain doivent être accessibles en tout temps. Elles ne doivent être manipulées que par le personnel communal. Les propriétaires de haies ou de tout autre obstacle aux abords de ces éléments doivent les entretenir afin de garantir leur pleine utilisation.

Pour plus d'informations veuillez contacter le Secteur de l'eau potable au 026 / 664 80 85



Service de l'édilité

Nettoyage de l'étang du Château

Vous l'avez peut-être déjà remarqué, voilà quelques semaines, l'étang du Château a eu droit à un grand nettoyage, non pas de printemps, mais un grand nettoyage d'automne. En effet, depuis environ dix ans qu'il n'avait pas été entretenu, il méritait un bon rafraîchissement afin de lui rendre toute sa splendeur.

D'un commun accord entre la Préfecture et la Commune, ces travaux totalement financés par l'Etat de Fribourg, réalisés en collaboration entre la pisciculture et le personnel de voirie, se sont déroulés comme suit :

- sortie des poissons et «hébergement» à la pisciculture le temps des travaux
- vidange de l'étang
- taille des diverses plantes et fleurs alentours
- remise en état de la pompe, ainsi que du jet afin que le processus de régénération de l'eau soit à nouveau fonctionnel et évite la stagnation de l'eau
- nettoyage du bassin et remplissage
- remise des poissons à l'eau

Ces travaux se sont déroulés de façon optimale et la Commune est fière d'avoir redonné vie à cet étang et rendu un endroit clair et convivial aux poissons qui y vivent.

Nous tenons à préciser que ces travaux seront désormais réalisés tous les 2-3 ans selon les besoins et toujours d'entente avec la Préfecture.

N'hésitez donc pas, lors de votre prochaine promenade dominicale, à faire un petit tour là-bas...



Ressources humaines

Un nouveau Chef au Service de l'édilité



Changement d'horaires pendant les fêtes

Déchetterie régionale

Les horaires de la déchetterie régionale RG Récupération SA à Sévaz seront ainsi modifiés durant les fêtes de fin d'année :

Mardi 24 décembre 2019	07h00 – 11h45
Mercredi 25 décembre 2019	Fermé
Jeudi 26 décembre 2019	Fermé
Vendredi 27 décembre 2019	horaire normal
Samedi 28 décembre 2019	horaire normal
Lundi 30 décembre 2019	horaire normal
Mardi 31 décembre 2019	07h00 – 11h45
Mercredi 1 ^{er} janvier 2020	Fermé
Jeudi 2 janvier 2020	Fermé
Vendredi 3 janvier 2020	horaire normal
Samedi 4 janvier 2020	horaire normal



Dans les villages

Ouvertures uniquement les samedis 28.12.2019 et 04.01.2020 (tout comme l'année dernière, au vu des fériés, les déchetteries ne seront pas ouvertes entre-temps).

M. Manuel Carmine a été nommé Chef de Service de l'édilité en novembre 2019 suite au départ de son prédécesseur, M. Pierre Schwarzentrub, et à une postulation interne. M. Carmine occupait jusqu'alors le poste de Spécialiste technique auprès du Secteur Bâtiment.

Titulaire d'un diplôme ETS en architecture, il mettra au service de notre Commune et de son personnel ses connaissances et expériences acquises au sein de structures publiques et privées. Nous lui souhaitons la bienvenue et ne pouvons que l'encourager et le féliciter pour la prise de ses nouvelles responsabilités.

Nous souhaitons aussi adresser nos remerciements à M. Pierre Schwarzentrub qui nous a quittés après presque 10 ans de service au sein de la Commune. M. Schwarzentrub a notamment participé activement à la mise en place de la fusion, du nouveau concept de gestion des déchets et à la construction de nouveaux locaux pour le Service de l'édilité. Nous lui souhaitons bon vent dans ses projets futurs.



L'ÉCOLE EN PLEIN AIR, TROP GÉNIAL !

Dans le cadre de l'action « L'école en plein air » organisée par le WWF, certaines classes de l'Ecole des 4 vents à Rueyres ont fait des activités scolaires en extérieur.



Le mardi 17 septembre...

Nous avons fait des maths, des livres en papier et travaillé l'archéologie en histoire.

C'était trop bien ! On a adoré faire l'école dehors, parce qu'il faisait beau et plus frais que dans la classe !

Elisa, Bastien, Noé, Oceana, Daniel, Océane, 5HM



Le mercredi 18 septembre...

On a fait des maths. Il y avait des cerceaux avec des petites étiquettes qu'on devait piocher pour associer des additions et des multiplications et leur représentation. On a aussi fait une fiche.

On a bien aimé, car on pouvait se coucher par terre. Il y avait beaucoup de vent, alors les étiquettes se sont parfois envolées. Ça nous a fait faire de l'exercice !

Zoé, Lena, Nikola, Kelvin, Biatriz, Batiste, 5HM

Le lundi 16 septembre...

Après la récré, nous sommes restés à l'extérieur pour faire des maths. Nous avons joué au Morpion avec des cailloux. Puis nous avons fait une activité de français sur les déterminants. La maîtresse avait caché des étiquettes-déterminants sur la place de jeu. On devait aller en chercher une à la fois, puis la poser dans la cour et écrire un nom à la craie à côté. Il fallait faire attention à bien l'accorder.

On a adoré la journée dehors, car il faisait beau et on a préféré l'activité de maths ! Noah, Kateline, Thomas, Julie, Thibaut, Endrit, Giulia, 5HM

Le vendredi 20 septembre...

Nous sommes allés avec la classe de 6HM, vers la haie à côté du terrain de foot de Rueyres. Nous avons récolté des éléments de la nature : des feuilles, des branches, des fleurs, des plumes, des pives, des cailloux, ... Puis par groupe, nous avons réalisé du Landart. Nous avons aussi pu observer des insectes et des araignées avec des boîtes-loupes.

Nous avons bien aimé chercher des choses. La nature est trop belle !

Gaël, Endo, Vanessa, Emilie, Matthieu, 5HM



Vendredi après-midi 20 septembre.

Notre classe et celle de 5H, on a été chercher des végétaux (objets de la nature) près de l'aérodrome.

D'abord, nous allons au terrain de foot. Il fait chaud. Les maîtresses expliquent les règles et elles font les groupes.

On part et on cherche :

- Keyla, Justine et Marion sont contentes, elles sont dans le même groupe et elles ont les mêmes goûts pour la décoration.
- Antonin trouve les idées de Mehdi (prendre des orties) très piquantes. Tristan, lui, apprécie.
- Loane remercie Véronique qui cueille les végétaux trop piquants.
- Antoni déteste certains insectes comme les araignées. Il remercie Loane d'avoir trouvé un mini melon.
- Dylan est content, Véronique lui donne des lianes.

A 14h45, on peut aller dans la forêt.

A la forêt, on commence à imaginer et poser les objets. Certains tableaux sont difficiles à mettre en place, surtout ceux en hauteur. On peut choisir les matériaux que l'on veut et à 15h15, on a fini ! On a adoré cette sortie. C'était génial, magnifique !!!



PATINOIRE, MAGIE DE L'HIVER !

La patinoire de la Place de Moudon est ouverte selon les horaires suivants :

Lundi, mardi, jeudi :	19h00 – 20h00
Mercredi et samedi :	13h30 – 20h00
Vendredi :	15h45 – 20h00
Dimanche, jours fériés et vacances scolaires :	11h00 – 20h00
Mardi 24 et 31 décembre :	11h00 – 18h00
25 décembre 2019 et le 1er janvier 2020	FERME

Buvette : possibilité de manger la fondue sur réservation au 079 607 85 34

Tarifs : GRATUITE POUR TOUS !

Possibilité de louer des patins sur place : enfants CHF 3.-, adultes CHF 5.-



Activité scolaire

JOURNÉE MONDIALE DE L'ESPACE !

12 octobre, 9h, de jeunes retraités s'affairent dans le Musée Clin d'Ailes. Ces radioamateurs passionnés mettent en place des tables, montent des panneaux d'affichage,... Dans quelques heures, plus de 700 personnes sont attendues pour participer à la journée mondiale de l'espace (Space Day).

Dès 9h30, les enseignants de 6H et 8H de l'établissement d'Estavayer-Sévoz rejoignent le musée. Les bras chargés de panneaux, de bricolages, d'ordinateurs, ils regagnent leur emplacement et mettent en place leur stand. Les projets pédagogiques exposés sont fort diversifiés : présentations de personnages célèbres en rapport avec l'espace, quiz informatique sur la thématique, expériences en éducation physique, jeux de société, exposition de bandes dessinées réalisées par les élèves, petits films d'animation, présentation d'un praxinoscope, ...

Sur le coup de 13h, les élèves vont se relayer tout au long de l'après-midi afin de présenter leur travail aux parents et aux visiteurs. Ces jeunes montrent beaucoup de motivation, ils maîtrisent leur sujet et l'expliquent avec conviction.

Il est 15h, de jolies mélodies se propagent dans le musée ! En effet, une classe de 6H a choisi de chanter une série d'œuvres sur la thématique de la lune. De chaleureux applaudissements saluent ces belles prestations.

Les derniers spectateurs quittent le musée vers 17h. Les enseignants et les radioamateurs procèdent aux derniers rangements. Le musée retrouve son calme. Les organisateurs relèvent l'excellent travail des classes staviacoises, les stands étaient très bien préparés, les élèves ont été convaincants dans leur rôle de présentateur, les enseignants ont su intégrer avec brio ces activités dans un programme scolaire déjà passablement chargé. Les apprentissages ont été nombreux et tout le monde gardera un très bon souvenir de cette journée dédiée à la conquête spatiale.

En guise de remerciement, dans quelques semaines, tous ces enfants auront la chance de rencontrer l'astronaute M. Claude Nicollier.

Un grand bravo aux enseignants (Nathalie, Coralie, Emilie, Marianne, Caroline, Caille, Virginie, Céline, Nadia, Salomé, Laura, Daniel, Junior, Cédric et Alexandre) qui ont mis beaucoup d'engagement à la préparation de cette journée et qui ont donné de leur temps libre pour le plaisir de leurs élèves et de tous les visiteurs.

Sécurité renforcée

CAMPS DE SKI

Fidèle à sa tradition, les élèves des classes primaires iront en camp de ski au Jaun et à Grimentz. 400 enfants, répartis sur 6 semaines de camp, vont pouvoir découvrir les joies des sports de neige durant les mois de janvier et de février 2020. La Commune a la chance de pouvoir compter sur une équipe d'enseignants, de moniteurs et de cuisiniers très compétents et motivés. Sans eux, ces camps ne pourraient pas exister. Merci !!!

Soucieuse de la sécurité des élèves, la Commune a, depuis cette année et grâce à une collaboration avec l'entreprise Scott Sports SA et le soutien du Lions Club Estavayer-le-Lac, investi dans des protections dorsales qui seront mises à disposition des élèves. La Commune les en remercie infiniment.

La neige se joignant aux derniers préparatifs, tout s'aligne pour que cette année soit encore une fois inoubliable pour les enfants d'Estavayer.



Pratiquez auf deutsch et in english

Pratiquez auf deutsch et in english

Deux fois par mois vous avez l'occasion de parler anglais ou allemand avec estasympa. Ce n'est pas un cours de langue, mais 90 minutes de conversation et de rire (www.deutschtreffen.weebly.com).

Comme preuve, voici une histoire réalisée par les participants :

The flying ice-bear wants to loose its fat

He has big white wings and he is very fat and heavy like Trump. What happens? This Tuesday he wants to fly, but he is too heavy and he falls on his nose. What can he do? Good question. Eat less young seals? Do more sports? Have more sex? Drink less alcoholic beverages? Maybe he should walk or play tennis, or ski, snowboard, ice skating, play ice hockey. Should he go to the sauna or the hammam of his friend, the eskimo in his igloo? A massage by the penguins could do some good too.

He decides to go to the eskimo doctor.

Hello, doctor, I want to fly but I'm too fat.

Hum... just take a plane, dummy!

No, I can't.

Why?

Greta Thunberg said, do not fly with planes. It's not good for our planet.

Go into your hole and sleep the next five months.

When he awakes again, the ice-bear is so thin, he can fly again.



**Pour toutes les autres activités
estasympa informez-vous sur
www.estasympa.ch**



Sur www.estasympa.ch, trouvez tous les projets et programmes d'estasympa, comme:

- Les cours de l'Atelier sympa
- Bougez sympa
- Ado boulot sympa
- Atelier & jardin sympa

et beaucoup d'autres. Tout le monde est bienvenu !

LE SAPIN DE NOËL QUI CHANTE REVIENT !

Pensez-y et préparez-vous dès maintenant à chanter ensemble des chansons de Noël. Cette invitation concerne tout le monde : les familles, les classes d'école, les sociétés, les Eglises, l'Animation Jeunesse, l'administration communale, les voisins, les partis, le Conseil communal, les commerçants, les entreprises et tous ceux qu'on n'a pas mentionnés et même ceux qui ne viennent jamais !



«La lecture est saine comme les carottes».

LES BOITES À LIRE DES ÉCOLES

Pour mémoire - estasympa met à disposition des élèves 33 boîtes à lire à Estavayer-le-Lac (Sacré-Coeur, Route d'Yverdon, Maison Griset et Motte-Châtel), Font (terrain de jeu), Morens (arrêt de bus), Bussy (ancienne école), Rueyres-les-Prés (école), Montbrelloz (école, place jaune), Autavaux (ancienne école), Murist (école), Franex (abri) et Vuisens (terrain de jeu).

Ces boîtes à lire ont été fabriquées en collaboration avec l'entreprise Bloechle cuisines, les ados boulot sympa, les écoles, la voirie et estasympa.

Une boîte à lire est un lieu d'échange de livres fonctionnant grâce à l'aide des participants qui peuvent amener des livres sans en prendre, qui peuvent en prendre et en ramener ou en prendre sans en ramener. Ce sont des lieux de partage entre visiteurs successifs qui peut-être ne se voient pas, mais qui s'offrent indirectement et réciproquement des ouvrages.

Estasympa remercie les élèves et leurs parents pour leur engagement, pour jouer le jeu et pour leur collaboration. En cas de problèmes vous pouvez contacter la coordination estasympa (078 885 40 40).

La boîte à lire à Autavaux.



Formation 2020

«Agent-e estasympa»

Historique

La Commune d'Estavayer lance la 9^{ème} volée de formation d'agents estasympa. Celle-ci s'adresse à toutes les personnes motivées à promouvoir le bien vivre ensemble et leur donne des clés pour s'investir dans ce but. D'ailleurs, aucun pré-requis n'est exigé, si ce n'est d'être âgé de plus de 18 ans et résider dans la Commune d'Estavayer ou avoir des liens forts avec cette Commune ainsi que de pouvoir assister à chacune des six rencontres. Ce qui compte, c'est porter les valeurs du projet et d'avoir envie d'être en contact avec ses concitoyens, pour faire vivre l'esprit «Communes sympas».

Soirée d'information

Séance d'information pour les personnes intéressées ou inscrites le **jeudi 20 février 2020** à 19h dans la salle du Conseil général de la Grenette à Estavayer-le-Lac

Formation

Dates, horaires et lieux des cours (la durée de la formation est de 33h):

Vendredi 13 mars de 19h à 22h, Rue du Musée

Samedis 14 mars, 28 mars, 25 avril de 9h à 17h, Rue du Musée

Mercredi 6 mai de 19h à 22h, salle du Conseil général (CG)

Samedi 16 mai de 9h à 21h, salle du CG (apéritif et remise des diplômes)

Contenu: 6 moments de formation (voir descriptif) + participation à un groupe de projet l'année suivante

Participants : limité à minimum 8 personnes et maximum 12 personnes.

Coûts: formation et repas gratuits pour les personnes s'impliquant dans le projet estasympa. Valeur de la formation CHF 1'000.-.

Comment s'inscrire

Les intéressés sont invités à s'annoncer **jusqu'au 20 février** auprès de Thomas Raaflaub, coordinateur d'estasympa, au 078 885 40 40 ou par courriel à estasympa@estavayer.ch ou sur place lors de la séance d'information.



Information du Service de la Police Communale

FINI L'AUTOCOLLANT A COLLER SUR LE PARE-BRISE, LES VIGNETTES DE PARCAGE SERONT ÉLECTRONIQUES !

Finis l'autocollant à coller chaque année sur le pare-brise et finis le passage à l'administration pour venir chercher la vignette. Un nouveau système est mis en place par la Commune pour remplacer les vignettes à coller par un système électronique. Ce système concerne toutes les vignettes A-B-C et D.

Les titulaires actuels de la vignette B (ayants droits pour les résidents et entreprises) n'auront plus besoin de passer chercher la vignette auprès de l'Administration et seront automatiquement insérés dans le système informatique sur la base de leur plaque d'immatriculation.

Pour toutes nouvelles demandes de vignette payante A, C et D, merci de bien vouloir vous adresser par mail auprès du secrétariat de police, (police@estavayer.ch). Attention, une seule vignette spécifique est admise par ménage.

Pour toutes nouvelles demandes de vignette B pour les véhicules d'entreprises immatriculés hors de la Commune, merci de bien vouloir vous adresser par mail auprès du Secrétariat de police (police@estavayer.ch) en y ajoutant

le formulaire qui se trouve sur la page Sécurité et Économie de notre site Internet.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Pour les vignettes payantes A, C et D et pour des raisons de mise en route opérationnelle pour la période transitoire 2019 - 2020, les bénéficiaires devront pour la dernière fois, venir s'acquitter du montant de la taxe annuelle de leur vignette à l'accueil de l'administration d'ici à fin janvier 2020. Une fois ce délai passé, la vignette ne sera plus valable.

Tout détenteur d'un véhicule devra systématiquement transmettre à la Police communale (police@estavayer.ch) tout changement d'immatriculation afin que le nouveau bénéficiaire soit identifié et enregistré.

Les vignettes pour manifestations 2020 ne sont pas comprises dans le système électronique et le concept reste identique aux années passées. Les vignettes donnant accès au centre-ville ainsi qu'au secteur du bord du lac seront envoyées aux ayants droit comme d'habitude.

Le système de contrôle du stationnement est basé sur la saisie des plaques d'immatriculation et les contrôles de parcage se feront par leur scannage. Les amendes resteront sous format papier et seront déposées sur le pare-brise.

Nous vous rendons attentifs que ce nouveau concept permettra de gagner un temps précieux autant pour les utilisateurs que pour la Commune. Il permettra une identification rapide et efficace de l'ayant droit au stationnement.

Programme de « l'azimut » janvier à juin 2020

Salle de spectacle gérée par «Culturazimut» à l'Av. de la Gare à Estavayer-le-Lac



www.l-azimut.ch

Samedi 18 janvier - 20h45
ALIOSE / Chanson

Samedi 25 janvier - 20h45
PHANEE DE POOL / Chanson slap

Samedi 1er février - 20h30
NATHANAËL ROCHAT /
« Live unplugged » / Humour

Samedi 8 février - 20h45
THE BANK / Pop groovy jazzy

Jeudi 05 mars - 20h30
JO BERSIER / Conférence vidéo

Samedi 21 mars - 20h45
IMELDA & CLYDE / Soft électro-pop

Les 26-27-28 mars et 2-3-4 avril - 20h30
L'AIRE LIBRE dans «Une heure de tranquillité» de Florian Zeller / Théâtre

Samedi 18 avril - 20h45
IAMTHEMORNING /
Musique de chambre et rock progressif

Samedi 2 mai - 20h45
VOXSET / Chanson a capella

Jeudi 14 mai - 20h30
PABLO DELPEDRO / Conférence

Samedi 16 mai - 20h30
TIMOTHÉ POISSONNET /
« Dans le bocal » / Humour

Samedi 6 juin - 20h30
PIERRIC TENTHOREY / Humour & Magie

LES TROUPES DE LA SCÈNE JUNIORS
JOUENT !

Vendredi 19 juin - 19h30

Les Cadets puis les Juniors

Samedi 20 juin - 19h30

Les Juniors puis les Teenagers

Dimanche 21 juin - 15h

Le Teenagers puis les Cadets



Manifestations

de janvier à fin mars Selon info. reçues officiellement au 02.12.2019

Janvier

jusqu'au 6	Itinéraire des crèches	Vieille Ville
jusqu'au 31	Les bonshommes de neige en vadrouille	Vieille Ville

Février

1er	Pendaison de la Perche	Tour de Dominicaines
1er	Marathon indoor Cycling	Salle de la Prillaz
14-15-16	Grand Carnaval	Vieille Ville
22	Carnaval des enfants	Bussy

Mars

28	Concert annuel de la Villageoise	Rueyres-les-Prés
14-15	Soirée FSG	Amarante

Du 7 décembre 2019 au 31 janvier 2020

Les bonshommes de neige en vadrouille

La chasse aux bonshommes de neige est ouverte ! A chacun de parcourir la ville d'Estavayer-le-Lac et de résoudre les petites devinettes permettant de connaître le prénom de ces jolis personnages hivernaux. Une fois la solution trouvée, les explorateurs en herbe ramènent leurs réponses à l'Office du tourisme. Trois d'entre eux sont ensuite tirés au sort et gagnent une activité gourmande à faire dans la région. S'adressant particulièrement aux familles, le jeu permet de s'amuser tout en découvrant les richesses historiques de la cité lacustre. Informations et documentations à l'Office du Tourisme.

Carnaval

!!! 50 NUANCES DE CONFETTIS !!!

Saint-Valentin marquera le 1er jour du Carnaval, soit le vendredi 14 février 2020 ! Alors, sortez vos déguisements les plus coquins et donnez libre cours à votre imagination ! Mais attention, restez plutôt sobres le samedi 15 février 2020, n'allons pas heurter les yeux des enfants lors de leur cortège ! Ensuite, rebelote le dimanche 16 février 2020, pour finir en beauté cette édition 2020 !

Fonds assurance scolaire contre les accidents (ASA)

Suite à la modification de la loi scolaire contre les accidents, certaines familles peuvent se retrouver dans des situations financières compliquées. Le Conseil d'Etat a décidé de renforcer son soutien aux familles par la création d'un fonds. Vous trouverez plus de renseignements à ce sujet sous <https://www.fr.ch/ssp/sante/invalide-et-handicap/fond-asa-fond-assurance-scolaire-contre-les-accidents>

En cas de question, veuillez contacter le Service de la santé publique : ssp@fr.ch ou 026 305 29 13

Croix-Rouge fribourgeoise

Calendrier des consultations 2020

Puériculture et consultations parents-enfants :
Toutes les consultations ont lieu sur rendez-vous au 026 347 38 83 à la demande matin et après-midi.

Le rendez-vous des familles :
Rue St-Laurent 5 à Estavayer-le-lac
Rez-de-chaussée
Les 1er mardi du mois de 09h à 11h
Rencontrer d'autres parents, poser des questions et discuter entre familles et avec la puéricultrice.



FIN DES CARTES JOURNALIÈRES CFF COMMUNALES

Dès le 1er mai 2020, l'Office du Tourisme, d'entente avec la Commune, ne vendra plus de cartes journalières CFF réservées à ses habitants.

Les CFF offrant de plus en plus de billets dégriffés, l'attractivité des cartes journalières communales n'est plus très intéressante et beaucoup de ces cartes demeurent invendues.

Nous vous remercions d'avance de votre compréhension.

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOTRE SITE INTERNET

Le site Internet www.estavayer.ch est accessible sur ordinateur et avec une version adaptée pour smartphone. Il contient de nombreuses informations utiles pour les citoyens et les tiers.

PAGE FACEBOOK

Rejoignez-nous sur notre page Facebook Commune d'Estavayer. Des messages y sont régulièrement publiés (informations, photos, articles de journaux, etc.).



Estavayer

IMPRESSUM

Textes: Commune d'Estavayer • Réalisation graphique: Anne Meyer Loetscher, graphiste à Estavayer • Impression: Centre d'impression de la Broye • Diffusion: 5'000 exemplaires en tous ménages, 4 éditions/an